



Assemblée générale

Distr. générale
29 janvier 2001

Cinquante-cinquième session
Point 94, b, de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sur le rapport de la Deuxième Commission (A/55/581/Add.2)]

55/191. Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale

L'Assemblée générale,

Réaffirmant ses résolutions 47/187 du 22 décembre 1992, 48/181 du 21 décembre 1993, 49/106 du 19 décembre 1994, 51/175 du 6 décembre 1996 et 53/179 du 15 décembre 1998,

Réaffirmant également la nécessité d'intégrer pleinement l'économie des pays en transition à l'économie mondiale,

Prenant acte du rapport du Secrétaire général¹,

Notant les progrès accomplis par ces pays pour parvenir à la stabilité macroéconomique et financière et à la croissance économique par le biais de réformes structurelles, de même que la nécessité de faire que ces tendances encourageantes se prolongent à l'avenir,

Consciente des difficultés qu'ont les pays en transition à relever les défis de la mondialisation, notamment dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, ainsi que de la nécessité de renforcer leur capacité de tirer pleinement parti de la mondialisation et d'en atténuer les effets préjudiciables,

Consciente qu'il demeure nécessaire de créer des conditions qui favorisent l'accès des exportations de ces pays aux marchés, conformément aux accords commerciaux multilatéraux,

Consciente du rôle important que l'investissement étranger devrait jouer dans ces pays, et soulignant la nécessité d'y créer un climat propre à attirer davantage d'investissements étrangers directs,

Notant que les pays en transition aspirent à un renforcement de la coopération régionale et interrégionale,

1. *Se félicite* des mesures prises par les organismes des Nations Unies pour appliquer les résolutions de l'Assemblée générale relatives à l'intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale;

¹ A/55/188.

2. *Demande* aux organismes des Nations Unies, y compris aux institutions de Bretton Woods, agissant en collaboration avec les institutions multilatérales et régionales compétentes extérieures au système des Nations Unies, de continuer à mener des activités analytiques et à fournir aux gouvernements des pays en transition des conseils théoriques et une assistance technique visant à renforcer les structures sociales et politiques nécessaires pour que puissent être menées à bien des réformes donnant la prééminence aux lois du marché et à maintenir ainsi les tendances favorables observées dans le développement économique et social de ces pays et, à ce propos, souligne l'importance que revêt l'intégration future desdits pays dans l'économie mondiale à forte intensité de connaissances grâce à une bonne utilisation des technologies de l'information et de la communication;

3. *Prie* le Secrétaire général de lui présenter, à sa cinquante-septième session, un rapport sur l'application de la présente résolution, en s'attachant particulièrement à présenter une analyse qui permette de mesurer les progrès accomplis vers l'intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale.

*87^e séance plénière
20 décembre 2000*